

TKV-p

Mortier de remplissage chaux trass

Mortier de remplissage et d'injection pour couler sous faible pression dans les cavités de maçonnerie

- enrichi avec des adjuvants
- résistance à la compression : env. 5 N/mm² après 28 jours avec consommation d'eau moyenne



APPLICATIONS

- Pour la restauration et la réparation d'ouvrages de maçonnerie historiques
- Pour la réalisation de mortier de remplissage destiné au remplissage de cavités

PROPRIÉTÉS

- minéral
- Modifié et stabilisé
- couleur : gris

COMPOSITION

- Chaux trass selon DIN EN 459-1
- trass selon DIN 51043
- agrégats gradués selon DIN EN 13139

SUPPORT

- Préparation du support**
- Avant le remplissage, le support doit être pré-humidifié par le biais des tuyaux installés à cet effet, en fonction du pouvoir absorbant de la maçonnerie.
 - La pré-humidification doit être effectuée avec minutie et à temps – le cas échéant, quelques jours à l'avance.
 - De cette manière, on veille à ne pas retirer trop d'eau de gâchage du mortier mis en place, car – dans le cas contraire – cela pourrait entraîner un remplissage incomplet et une mauvaise résistance d'adhésion et une réduction de la résistance du mortier.

MISE EN OEUVRE

Température	<ul style="list-style-type: none">■ Ne pas appliquer, laisser prendre ou durcir si la température de l'air, du matériau ou du support est inférieure à +5 °C ou supérieure à +30°C et en cas d'exposition à la lumière solaire directe et/ou de vent violent.
Mélange / Préparation / Traitement	<ul style="list-style-type: none">■ Mélanger le mortier sec avec de l'eau propre dans un mélangeur continu, une bétonnière ou un malaxeur à mélange forcé selon la consistance souhaitée.■ En cas de mélange manuel, remplir la quantité d'eau indiquée sur la fiche technique dans un récipient propre puis incorporer le mortier sec. Utiliser de l'eau de distribution propre.■ Mélanger à l'aide d'un agitateur à contre-courant pendant au moins 3 minutes.■ La consistance du mortier doit être adaptée aux caractéristiques de la construction.■ Ne pas mélanger avec d'autres produits et/ou substances étrangères.
Mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">■ Des machines adaptées (par ex. pompes à vis ou à piston) peuvent être utilisées pour le remplissage.■ Nous recommandons de procéder au remplissage par le biais de tuyaux intégrés dans le mur.
Temps de mise en oeuvre	<ul style="list-style-type: none">■ Env. 60 minutes■ Les spécifications de temps se réfèrent à +20°C et 65% d'humidité relative.
Séchage / Durcissement	<ul style="list-style-type: none">■ Le mortier frais doit être protégé contre un séchage trop rapide et contre les conditions météo défavorables comme par ex. le gel, les courants d'air, le rayonnement solaire direct et les fortes pluies ; le cas échéant, recouvrir avec un film plastique.
Nettoyage des outils	<ul style="list-style-type: none">■ Nettoyer à l'eau les outils et les appareils immédiatement après emploi.

FORME DE LIVRAISON

- 20 kg/sac
- 35 kg/sac
- 29 kg/sac
- 40 kg/sac

STOCKAGE

- Stocker les sacs sur palettes au sec et de manière conforme.

CONSOMMATION / RENDEMENT

- rendement : env. 650 litres de mortier frais par tonne selon la consistance et la structure granulométrique
- rendement : env. 10 l enduit frais par 20 kg/sac
- rendement : env. 17,5 l enduit frais par 35 kg/sac

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Base de liant	Chaux trass
Résistance à la compression	≥ 5 N/mm ²
Granulométrie	0 mm, 0 – 1 mm, 0 – 2 mm
Température de traitement	+5 °C à +30 °C
Consommation d'eau	env. 10,0 l par 20 kg/sac, env. 14,5 l par 29 kg/sac, env. 17,5 l par 35 kg/sac, env. 20 l par 40 kg/sac
Durée de traitement	Env. 60 minutes

Toutes les données indiquées sont des valeurs moyennes qui ont été déterminées en laboratoire selon les normes d'essai applicables et par des essais d'applications. Des divergences sont possibles dans la pratique.

REMARQUES DE SÉCURITÉ ET DE MISE AU REBUT

Sécurité	<ul style="list-style-type: none">■ Le produit présente une forte réaction alcaline en présence d'eau ou d'humidité. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer abondamment à l'eau. En cas de contact avec les yeux, consulter immédiatement un médecin.■ Plus d'informations dans la fiche de données de sécurité sur www.tubag.lu.
Élimination	<ul style="list-style-type: none">■ Mettre au rebut conformément à la réglementation.■ Vider totalement l'emballage et le déposer dans un centre de recyclage.■ Éliminer les produits durcis en conformité avec les dispositions légales locales. Ne pas rejeter dans les égouts. Élimination de produits durcis tels que les déchets et boues de béton. Code du Catalogue européen des déchets, selon la provenance : 17 01 01 (béton) ou 10 13 14 (déchets et boues de béton).

REMARQUES GÉNÉRALES

Les indications de cette fiche technique ne sont que des recommandations générales. En cas de questions portant sur un cas d'application précis, veuillez vous adresser à notre conseiller technico-commercial compétent. Toutes les indications reposent sur nos connaissances et notre expérience actuelles et se rapportent à une utilisation conforme aux usages de la profession. Toutes les indications sont données sans engagement et ne dégagent pas l'utilisateur de sa responsabilité de vérifier si le produit est compatible avec l'utilisation prévue. Aucune garantie n'est donnée quant à la validité générale des indications, quelles que soient les conditions météorologiques, de mise en œuvre ou de l'ouvrage. Sous réserve de modifications à la suite de progrès techniques concernant le produit et les méthodes d'application.

Respecter les règles générales de la construction, les normes et directives en vigueur et les directives techniques de mise en œuvre. La présente fiche technique annule et remplace les éditions précédentes. Les informations les plus récentes peuvent être consultées sur notre site Web.